

PARTIE II

Chapitre 5

Tourisme et environnement

Le tourisme est parmi les secteurs qui connaissent la plus forte croissance en Islande. Le pays a accueilli ces dernières années des millions de touristes internationaux séduits par son environnement naturel exceptionnel, mais très fragile. Après avoir exposé les grandes tendances et les caractéristiques clés du tourisme en Islande, ce chapitre analyse l'impact de ce secteur sur l'environnement, et notamment sur les paysages, la faune et la flore. Il passe en revue les politiques et les dispositifs institutionnels mis en place pour que l'environnement soit convenablement pris en compte dans la promotion du tourisme. Le financement des infrastructures liées à l'environnement, la promotion de l'éco-innovation et le relèvement de la qualité des opérateurs touristiques sont notamment examinés.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Évaluation et recommandations

Le tourisme est parmi les secteurs qui connaissent la plus forte croissance en Islande. Cet essor doit beaucoup à la combinaison d'actifs environnementaux sans équivalent du pays (zones de nature vierge, sources chaudes, activité géothermique, champs de lave, glaciers, aurore boréale...). Le nombre de visiteurs a plus que doublé entre 2000 et 2012 pour atteindre 673 000. Selon certaines estimations, ce sont plus d'un million de touristes étrangers qui pourraient se rendre chaque année en Islande à l'horizon 2020, un chiffre nettement supérieur au nombre d'habitants du pays (320 000).

À la suite de la crise financière, le gouvernement islandais a constaté que le secteur du tourisme pouvait contribuer à diversifier le développement économique du pays. En 2010, le tourisme représentait 6 % du PIB, contre 4.7 % en moyenne dans la zone OCDE. En 2011, le secteur employait 6.5 % de la population active. Il a rapporté davantage de recettes d'exportation que le secteur de la pêche en 2013. L'augmentation de l'activité touristique et l'amélioration de la valeur ajoutée aujourd'hui relativement faible des produits et services du secteur devraient accroître le poids du tourisme dans l'économie islandaise.

La hausse des arrivées de touristes internationaux et la forte saisonnalité de l'activité intensifient les pressions exercées sur les écosystèmes fragiles ainsi que sur les traditions et modes de vie locaux. Les pressions en faveur de l'implantation de grands projets touristiques dans des zones de nature vierge sont permanentes. L'augmentation du nombre de touristes impose également la construction de nouveaux équipements d'hébergement et de transport et le développement des infrastructures environnementales, ce qui a pour effet d'amplifier toute une série d'impacts, à commencer par l'érosion des sols et la dégradation de la végétation et de la biodiversité. Les gouvernements successifs ont admis que le tourisme ne saurait être durable sans une prise en compte appropriée de ces incidences environnementales. Il est d'autant plus urgent de s'atteler à ce défi que le secteur connaît une croissance rapide et ininterrompue.

Les pouvoirs publics ont élaboré des stratégies du tourisme pour 2006-15 et pour 2011-20. Elles prennent en considération les questions d'environnement, mais il s'agit davantage d'instruments déclaratifs que de cadres d'action. Le rapport rendu en 2011 par le Comité parlementaire sur le renforcement de l'économie verte appelait à adopter un certain nombre de mesures pour favoriser la durabilité environnementale du secteur du tourisme. Il pourrait fournir le cadre voulu pour coordonner les divers plans et stratégies en rapport avec le tourisme dans le contexte d'un plan d'action global.

L'élaboration d'un tel plan global devrait s'accompagner d'une simplification et d'une meilleure coordination des institutions qui promeuvent la durabilité environnementale du tourisme. Il serait également possible d'améliorer la représentativité, sachant que l'un des principaux conseils consultatifs pour les questions de politique du tourisme ne comporte aucun membre représentant l'environnement. Le secteur islandais du tourisme a fait réaliser en 2013 une étude qui offre un bon point de départ pour réfléchir aux moyens de remédier aux carences constatées. Elle recommande de créer un groupe d'étude chargé de

superviser une vaste stratégie du tourisme et d'y faire participer l'ensemble des intéressés. L'étude préconise également la création d'un comité des ministres sur le tourisme, présidé dans l'idéal par le Premier ministre. Il s'agirait de réunir les ministres dont le domaine de compétence est en rapport avec le tourisme afin qu'ils s'accordent sur les réformes nécessaires et supervisent leur mise en œuvre.

Une meilleure intégration des politiques touristiques et environnementales passe obligatoirement par une politique clairement définie de maîtrise du foncier. Étant donné l'importance des parcs nationaux – le plus grand d'entre eux, le parc national du Vatnajökull, occupe 14 % des terres émergées du pays –, la conservation de la nature devrait être pleinement intégrée dans la politique foncière. En dehors des parcs nationaux, il est nécessaire de définir clairement le cadre régissant les décisions d'implantation d'activités économiques, notamment touristiques et de production d'énergie, sachant que les antagonismes entre ces secteurs ont été à l'origine de tensions importantes.

Une meilleure intégration des politiques touristiques et environnementales exige aussi une consolidation de la base de connaissances. Un ensemble complet de comptes du tourisme a été établi pour la première fois en 2008. Cependant, les statistiques et indicateurs officiels du tourisme ne comportent toujours pas d'informations sur les incidences environnementales de cette activité. Certaines lacunes ont été comblées par des études indépendantes, mais les informations demeurent partielles et dispersées. Les résultats des recherches menées par l'Agence de l'environnement en vue de mettre au point un plan d'action pour protéger les sites touristiques les plus dégradés pourraient devenir l'une des composantes d'une nouvelle base de connaissances plus complète. L'Agence a classé les sites en fonction du degré de vulnérabilité de l'environnement. L'Office du tourisme d'Islande s'est appuyé sur ce travail d'analyse pour financer des investissements en infrastructures visant à atténuer les atteintes à l'environnement.

Dans certains endroits, les incidences environnementales ont atteint une intensité telle que les autorités ont interdit ou fortement limité l'accès du public. Il n'est pas rare que des sentiers à l'intérieur des parcs nationaux soient fermés pendant de longues périodes en raison de l'érosion significative et des dégâts causés à la végétation par la circulation des randonneurs. La conduite hors route est interdite depuis 1999, mais certains faits portent à croire que cette pratique perdure. En 2010, un plan d'action triennal a été élaboré pour renforcer la répression des infractions.

Les infrastructures des sites touristiques pâtissent depuis de nombreuses années d'un déficit de financement dont les effets se sont aggravés avec la forte hausse du nombre de touristes. Les droits d'entrée perçus depuis 1994 permettent de financer une partie des investissements nécessaires. Pour répondre aux nouveaux besoins, les pouvoirs publics ont instauré en 2011 une taxe de séjour. Au cours de ses deux premières années d'existence, celle-ci s'est révélée difficile à administrer et a produit moins de recettes que prévu, ce qui tient en partie à des défauts de conception et aux difficultés de recouvrement auprès des particuliers louant des hébergements. Outre les besoins liés aux infrastructures des sites touristiques, il conviendrait également de réfléchir à la façon dont seront financés les investissements nettement plus importants dans les hôtels, les transports et les infrastructures liées à l'environnement. Il importera de faciliter l'investissement privé dans cette optique.

Une partie du produit de la taxe de séjour abonde le Fonds de protection des sites touristiques. En plus de contribuer au financement des infrastructures, celui-ci est utilisé

pour accroître le nombre de sites touristiques et décharger ainsi les destinations les plus fréquentées. Dans ce contexte, il a aussi été envisagé d'instaurer un « pass nature » donnant accès à de multiples sites. En s'inspirant des dispositifs qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays, un tel pass pourrait permettre à son détenteur de visiter toute une série de sites, populaires mais aussi moins connus, ce qui contribuerait également à réduire les pressions sur les sites les plus fréquentés.

Les pouvoirs publics se sont attachés à améliorer les performances environnementales des opérateurs de tourisme. Institué en 2011, le système de certification facultatif payant VAKINN évalue divers aspects de la qualité des services touristiques, dont la protection de l'environnement et la compatibilité avec le développement durable. Il devrait donner lieu, à partir de 2014, à l'attribution d'étoiles aux hébergements. Seulement neuf entreprises y participaient en août 2013, mais le système VAKINN possède un potentiel de croissance et pourrait favoriser de meilleures performances environnementales de la part des professionnels du tourisme. L'Islande a également participé en 2011 à un projet conjoint de l'OCDE et de Nordic Innovation sur l'innovation verte dans les modèles d'entreprise du tourisme.

Recommandations

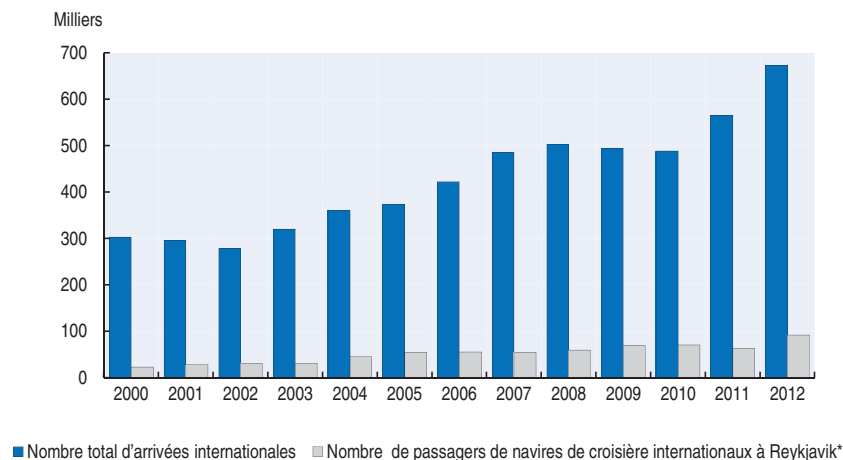
- Élaborer un plan d'action global pour le développement durable du tourisme qui soit étroitement coordonné avec les politiques en matière d'utilisation des sols, de mise en place d'infrastructures et de conservation de la nature, et qui contribue à l'initiative sur le développement durable à l'échelle de l'ensemble de l'administration.
- Constituer une vaste base de connaissances pour aider à renforcer l'intégration des politiques touristiques et environnementales ; intensifier la coopération avec les chercheurs ; prendre en compte l'environnement dans les statistiques et indicateurs officiels du tourisme ; accentuer l'analyse des incidences environnementales liées au tourisme, ainsi que des limites à la capacité d'accueil ; concevoir des moyens plus efficaces d'informer les touristes sur la façon de réduire leur impact sur l'environnement.
- Envisager la création d'un organe réunissant tous les acteurs concernés pour superviser l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique globale en faveur du tourisme durable ; renforcer la coopération entre tous les ministères dont le domaine de compétence est en rapport avec le tourisme et l'environnement afin de s'assurer que des mesures sont prises pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie du tourisme.
- Regrouper les fonctions de gestion des parcs nationaux et des zones protégées au sein d'une seule autorité placée sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement afin de permettre une meilleure intégration des objectifs de conservation de la nature et de développement du tourisme.
- Procéder à un examen complet des mécanismes envisageables pour combler le déficit de financement des infrastructures des sites touristiques, dont une refonte de la taxe de séjour, des taxes à l'arrivée/au départ, des droits d'entrée et un « pass nature » ; étudier comment ces mécanismes pourraient contribuer à alléger les pressions pesant sur les sites les plus fréquentés.
- Promouvoir l'adoption du système de certification VAKINN en vue d'améliorer les performances environnementales des professionnels du tourisme ; l'expérience aidant, réfléchir aux moyens de renforcer ses dispositions en matière d'environnement ; continuer de soutenir l'innovation verte dans le tourisme.

1. Principales tendances du tourisme


1.1. Évolution du nombre de touristes

Depuis 2000, l'Islande s'emploie avec un succès remarquable à attirer les touristes, dont beaucoup sont séduits par l'environnement naturel exceptionnel, mais très fragile, du pays. Le nombre de visiteurs a plus que doublé entre 2000 et 2012, passant de 303 000 à 673 000. Sa hausse a été particulièrement forte en 2011 (16.6 %) et 2012 (18.9 %) (graphique 5.1). D'autres tendances et caractéristiques essentielles du tourisme en Islande sont présentées à l'encadré 5.1.

Graphique 5.1. **Nombre total d'arrivées de touristes internationaux et de croisiéristes en 2000-12**



*Représentent environ 96 % des passagers de navires de croisière visitant l'Islande.
Source : Office du tourisme d'Islande (2013), *Tourism in Iceland in Figures*, April 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933183519>

Encadré 5.1. Principales caractéristiques du tourisme en Islande

En 2010, la consommation touristique totale en Islande s'est élevée à 199 milliards ISK environ, dont 118 milliards ISK (59 %) émanant de visiteurs internationaux. Le reste se répartit entre les ménages islandais (36 %) et les entreprises et organismes publics (5 %) (ITB, 2013a). Les principaux marchés émetteurs pour l'Islande sont les pays nordiques (22 %), l'Amérique du Nord (17.3 %), le Royaume-Uni (14.4 %), l'Allemagne (10.6 %) et la France (6.4 %). Ces cinq marchés ont représenté plus des trois quarts des visiteurs étrangers en 2012 (OCDE, 2012).

En 2012, l'aéroport international de Keflavik était de loin le point d'entrée principal, puisqu'il a accueilli plus de 96 % des arrivées internationales (647 000)*. En parallèle à l'augmentation du nombre total d'arrivées de visiteurs étrangers depuis 2000, celui des passagers de navires de croisière internationaux a également enregistré une croissance substantielle ; il a en effet plus que triplé, passant du chiffre relativement faible de 27 000 passagers en 2000 à 95 000 en 2012. Environ 96 % de ces derniers, soit près de 92 000 passagers, sont passés par Reykjavik, où 81 navires de croisière ont fait escale en 2012 (graphique 5.1).

Le tourisme est très saisonnier en Islande. En 2012, le pays a accueilli 47 % des visiteurs étrangers entre juin et août, et 30 % au printemps et à l'automne. Les autres (23 %) s'y sont

Encadré 5.1. Principales caractéristiques du tourisme en Islande (suite)

rendus entre novembre et mars. En hiver, les circuits organisés en autocar sont le mode de transport le plus couramment utilisé (58.8 %), la location de voiture étant le plus répandu en été (46 %).

En 2012, 3.7 millions de nuitées ont été recensées, tous types d'hébergements confondus (graphique 5.2), dont 48.3 % dans la région de la capitale. Avec 2.9 millions de nuitées, les visiteurs étrangers comptent pour 77 % de ce total (contre 66 % en 2000). Entre 2000 et 2012, le nombre de nuitées passées dans les divers types d'hébergement a augmenté de 8 % environ pour les touristes internationaux, et de 3 % pour les touristes internes. Dans son étude sur les visiteurs internationaux pour 2011-12, l'Office du tourisme d'Islande (ITB) a noté que les séjours des visiteurs étrangers avaient duré, en moyenne, 10.2 nuitées durant l'été 2011, et 6.6 nuitées pendant l'hiver 2011-12 (ITB, 2012a).

De nombreuses attractions touristiques de premier plan étant situées dans les environs de Reykjavik, les touristes peuvent séjourner dans la capitale et visiter ces sites dans le cadre d'excursions à la journée. Selon de récentes études, 95 % environ des touristes séjournaient à Reykjavik, moins de la moitié visitaient le nord du pays, et un tiers la région orientale. Cela tient en grande partie à la présence de l'aéroport international de Keflavík dans la région de la capitale et à la concentration d'attractions de qualité accessibles sur la route du Cercle d'or (environ 300 km), notamment le parc national de Þingvellir, la cascade de Gullfoss et la zone géothermale de Geysir.

* Un peu plus de 2 % des voyageurs sont arrivés par le port de Seyðisfjörður, et moins de 2 % par les aéroports de Reykjavik, Akureyri et Egilsstaðir.

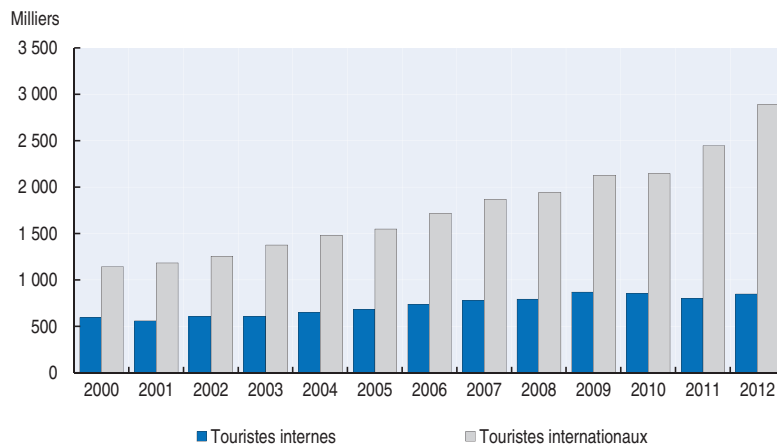
Source : ITB (2013a), *Tourism in Iceland in Figures*, April 2013.

Si le rythme de croissance actuel se maintient, l'Islande peut tabler sur 1 million de touristes internationaux par an à l'horizon 2020 (ITB, 2013a). C'est là un chiffre considérable pour un pays comptant à peine plus de 320 000 habitants. Selon certaines analyses, si l'Islande met en place une panoplie de mesures visant à attirer un éventail plus large de touristes, leur nombre pourrait atteindre 1.5 million par an environ en 2023 (BCG, 2013).


La progression du nombre de visiteurs tient en grande partie à la réussite du modèle de réseau en étoile que la compagnie aérienne nationale, Icelandair, a instauré en 1998 (PKF, 2013), dans lequel le principal aéroport islandais, Keflavík, sert de plaque tournante pour les vols transatlantiques. Plus récemment, cette croissance a été soutenue par la dévaluation substantielle de la couronne islandaise à la suite de la crise financière de 2008, ainsi que par l'établissement de nouvelles liaisons aériennes « à bas prix » entre l'Islande et l'Europe continentale. Ces évolutions ont rendu l'Islande financièrement accessible à un nombre nettement supérieur de touristes.

L'éruption du volcan Eyjafjallajökull en 2010, à l'origine de nuages de cendre qui ont fortement perturbé le trafic aérien européen pendant plusieurs semaines, n'a fait que renforcer l'attrait de l'Islande en tant que destination touristique. Le pays a su exploiter à son avantage cet événement défavorable grâce à une campagne internationale, « Inspiré par l'Islande »¹. L'activité volcanique et la campagne ont permis de mieux faire connaître le pays et suscité l'intérêt des touristes. Le nombre de visiteurs recensé durant l'hiver 2011 a été supérieur de 17 % à celui de l'hiver 2010, et bon nombre de grands éditeurs de guides touristiques, dont National Geographic et Lonely Planet, ont classé l'Islande parmi les destinations de choix pour 2012.

Graphique 5.2. Nombre total de nuitées, tous types d'hébergement confondus en 2000-12



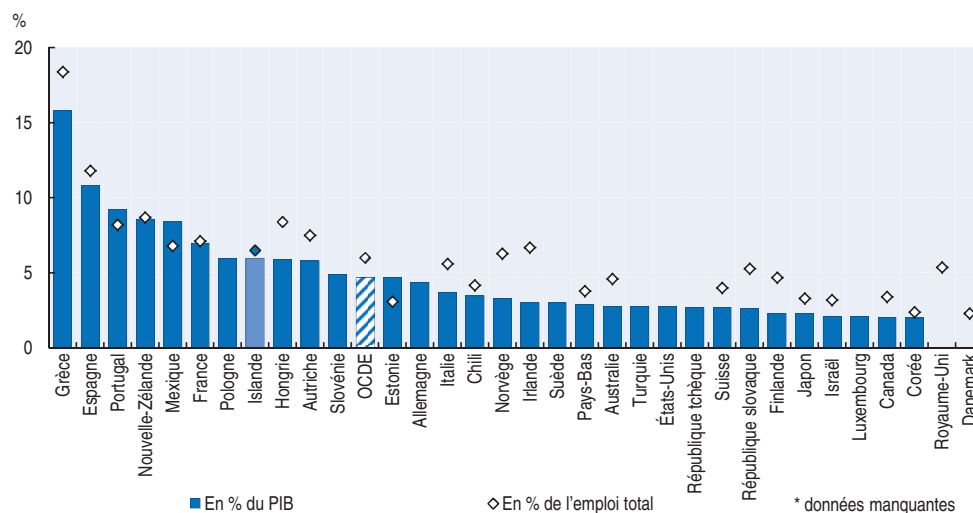
Source : Office du tourisme d'Islande (2013), *Tourism in Iceland in Figures*, April 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933183525>

1.2. Le tourisme et l'économie

Le tourisme occupe désormais une place importante dans l'économie islandaise. En 2010, sa contribution au PIB a atteint 6 % (contre 5.2 % en 2000 et 4.6 % en 2008), pourcentage supérieur à celui de la moyenne de l'OCDE (4.7 %) (graphique 5.3). Si l'on tient compte des activités des entreprises touristiques islandaises à l'étranger (les activités d'Icelandair, par exemple), la valeur réelle des exportations touristiques a progressé de 136 % au cours de la première décennie du siècle, passant de 33 milliards ISK à 78 milliards ISK. En pourcentage des recettes d'exportation, le tourisme est passé de 18.8 % en 2010 à 23.5 % en 2012 (ITB,

Graphique 5.3. Contribution directe du tourisme à l'économie des pays de l'OCDE en 2012



Note: 2012 ou dernière année disponible. Islande : 2010 (% du PIB) et 2011 (% de l'emploi total). Grèce, Nouvelle Zélande, Pologne et Espagne : les données incluent les effets indirects.

Source : Office du tourisme d'Islande (2013), *Tourism in Iceland in Figures*, April 2013 ; Júlíusdóttir, V. H. (2012), «Iceland's Tourism Satellite Account: The inconsistency between balance of payments statistics and tourism statistics » ; OCDE (2014), *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2014*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933183538>

2013a). En 2013, il a rapporté davantage de recettes d'exportation à l'Islande que le secteur de la pêche. Selon les estimations, les touristes auraient payé 17 milliards ISK de taxes directes en 2013 (27 milliards ISK en tenant compte des contributions indirectes), ce qui représente 120 000 ISK par ménage islandais (BCG, 2013).

L'emploi dans le secteur a progressé de 21 % entre 2000 et 2008, même s'il a représenté un pourcentage stable (5.1-5.2 %) de l'emploi total durant cette période. Malgré un repli initial, il a augmenté de 13 % entre 2008 – début de la récession – et 2011, alors que l'emploi total reculait de 6.3 % durant cette même période. En 2011, le secteur comptait 1 370 entreprises et employait 12 000 personnes environ, soit 6.5 % de la population active (Júlíusdóttir, 2012). Plus de 60 % des emplois touristiques se concentrent dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, du transport de voyageurs ou des agences de voyages, le reste dans les secteurs liés au tourisme comme le commerce de détail, le divertissement, les activités culturelles et de loisirs, ainsi que les commerces et services associés au transport de voyageurs (ITB, 2012b).

Au lendemain de la crise, les autorités ont pris conscience que le tourisme pouvait créer des emplois, attirer des investissements étrangers et des devises, et stimuler la croissance économique nationale, régionale et locale. La hausse projetée du nombre de visiteurs pourrait plus que doubler la contribution directe du secteur à l'économie, la portant à 215 milliards ISK à l'horizon 2023, la contribution indirecte s'élevant quant à elle à 400 milliards ISK (BCG, 2013).

2. Rôle des actifs environnementaux dans le développement touristique

Le tourisme en Islande se fonde en grande partie sur la combinaison exceptionnelle d'actifs environnementaux (espaces vierges, sources chaudes naturelles, champs de lave et glaciers incomparables, « nuits blanches » et aurores boréales) et de la réputation du pays en tant que destination d'aventure et de plein air (randonnée, VTT, rafting en eau vive, observation des baleines, des phoques et des oiseaux, pêche, etc.) (encadré 5.2).

Encadré 5.2. Quelques exemples d'attractions naturelles

Excursions et randonnées

Silfra, l'un des attraits du Lac Þingvallavatn, dans le parc national de Þingvellir, dans le sud-ouest de l'Islande, fait partie de la faille située entre les plaques tectoniques de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie. Ses eaux froides et claires ont amené les plongeurs à la classer parmi les 50 premières destinations de plongée sous-marine mondiales. Silfra figure sur l'itinéraire touristique le plus célèbre du pays, le Cercle d'or, où l'on trouve également la cascade spectaculaire de Gullfoss, les sources d'eau chaude de Geysir et Strokkur (qui jaillissent toutes les 5 à 10 minutes), et Þingvellir, site inscrit par l'UNESCO au Patrimoine mondial de l'humanité et lieu où le Parlement islandais s'est réuni depuis sa fondation en 930 jusqu'en 1798.

Le Cercle du diamant est un autre circuit touristique prisé, situé aux environs de la ville de Húsavík et du lac Mývatn, dans le nord du pays. Il couvre une région riche en sites volcaniques et géothermiques. Les principales attractions en sont les chutes d'eau de Dettifoss (la plus puissante d'Europe) et Goðafoss, les « châteaux noirs » des champs de lave de Dimmuborgir (caractérisés par de vastes cavités et des piliers spectaculaires), le canyon Ásbyrgi (dont les falaises atteignent 100 mètres) et le lac Mývatn (entouré de terres humides riches d'une exceptionnelle diversité d'oiseaux aquatiques).

Encadré 5.2. Quelques exemples d'attractions naturelles (suite)

Le parc national de Vatnajökull couvre 14 200 km², soit 14 % du pays, ce qui en fait le plus grand parc national d'Europe. Il offre de nombreuses possibilités d'excursion et de randonnée au travers de paysages vierges, dont le plus vaste glacier du continent (8 100 km²), qui a donné son nom au parc. Skaftafell, le joyau du parc, est une aire majestueuse de hauts sommets et de glaciers.

Le Jökulsárlón est un grand lac glaciaire situé à la bordure sud-est du parc national de Vatnajökull. Une multitude d'icebergs d'un bleu lumineux qui se détachent de la langue du glacier Breiðamerkurjökull en sont la principale attraction.

Þórsmörk, dans le Sud, est l'une des zones de nature vierge les plus spectaculaires d'Islande, délimitée par trois glaciers, les fleuves qui y prennent leur source et des versants montagneux escarpés. L'escalade des glaciers est une activité très courue, tout comme les excursions dans le canyon de Stakkholtsgjá et ses chutes d'eau, ou à destination des sommets des montagnes environnantes, qui offrent de magnifiques panoramas.

Observation des oiseaux, des baleines et des phoques

De nombreux endroits présentent un grand intérêt pour les ornithologues. Látrabjarg, dans les Fjords de l'Ouest, est la plus longue falaise à oiseaux du monde, et accueille la colonie la plus peuplée de petits pingouins de la planète. Les îles Westman abritent la plus vaste population de macareux d'Islande, et l'on trouve une immense colonie de grands labbes sur la côte sablonneuse du sud du pays. Le lac Mývatn, au nord, compte plus d'espèces de canards reproducteurs que tout autre site en Europe. On peut observer des eiders, des sternes arctiques, des échassiers et des passereaux dans de nombreux endroits.

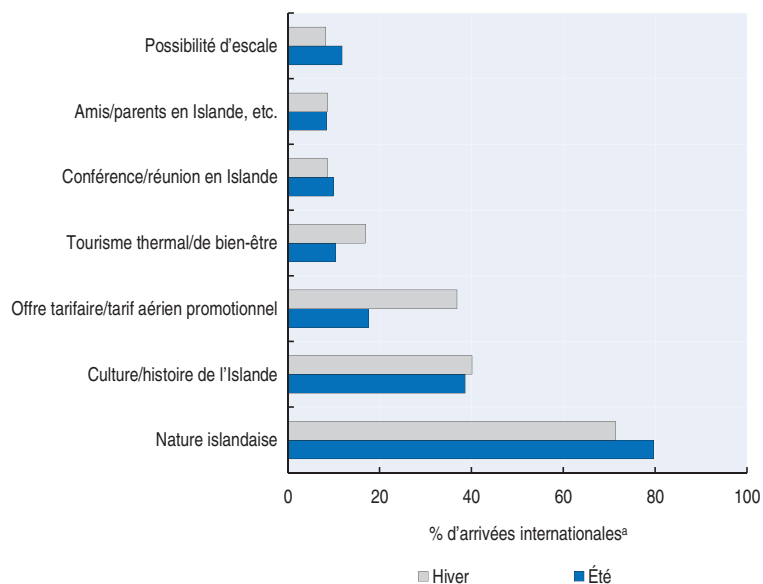
L'Islande est l'un des endroits les plus courus d'Europe pour l'observation des baleines, et attire à ce titre quelque 150 000 visiteurs chaque année. Les eaux limpides de l'Atlantique Nord regorgent de baleines de Minke et à bosse, de marsouins communs et de dauphins à nez blanc. La côte est parsemée de sites d'observation des baleines. Des phoques communs peuvent également être observés dans leur habitat naturel en plusieurs endroits.

Aurores boréales et « nuits blanches »

Étant donné la latitude septentrionale de l'Islande et la faible pollution lumineuse urbaine, la période comprise entre septembre et mars est une période idéale pour contempler des aurores boréales et profiter des bains thermaux de plein air. Au cœur de l'été, les journées offrent plus de vingt heures de lumière, permettant ainsi de faire de longues excursions et de profiter des loisirs de plein air.


Selon l'enquête de l'été 2011 sur les visiteurs internationaux, l'intérêt pour la nature a influencé le choix de destination de 79.7 % des visiteurs estivaux, et de 71.3 % des visiteurs hivernaux (graphique 5.4). Pendant leur séjour en Islande, 75.2 % ont participé à une activité récréative de plein air au moins, et 23.8 % à cinq activités ou plus (ITB, 2012a).

Quelques chiffres illustrent le vif intérêt que suscitent les attractions naturelles les plus prisées. Ainsi, la cascade de Gullfoss, près de Reykjavik, attire quelque 200 000 visiteurs par an. Environ 40 % des visiteurs estivaux étrangers se rendent sur les sites touristiques les plus courus des zones montagneuses centrales, où le nombre de nuitées a quasiment doublé entre 1985 et 2010, passant d'un peu moins de 48 000 à environ 90 000 après avoir culminé à plus de 120 000 en 2009 (Sæþórsdóttir, 2012).

Graphique 5.4. **Facteurs influant sur la décision de se rendre en Islande en 2011/12**

a) Enquête internet conduite auprès des visiteurs internationaux arrivés à l'aéroport de Keflavík et le port de Seyðisfjörður entre juin 2011 et mai 2012.

Source : Office du tourisme d'Islande (2014), *Tourism in Iceland in Figures*, April 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933183541>

3. Principaux problèmes liés à l'interaction entre environnement et tourisme

3.1. Dégradation du sol et de la végétation

La hausse récente du nombre de touristes a exercé une pression substantielle sur les attractions naturelles et dégradé l'environnement sur des sites fragiles, dont les parcs nationaux et d'autres aires protégées. Selon les études, le piétinement est l'une des causes essentielles de l'altération et de la dégradation des écosystèmes. Les indicateurs les plus courants sont l'élargissement et l'approfondissement des sentiers, la formation d'empreintes multiples, l'exposition et l'endommagement des racines, et l'érosion des sols. Des études révèlent que dans les zones montagneuses du Sud, 30 % au moins des réseaux de sentiers seraient constitués de segments sérieusement dégradés (Ólafsdóttir et Runnström, 2013). Il n'est pas rare que des sentiers à l'intérieur des parcs nationaux soient fermés pendant de longues périodes en raison de l'érosion significative et des dégâts causés à la végétation par la circulation des randonneurs (Vatnajökull National Park, 2013).

Dans les zones les plus vulnérables, des dommages relativement mineurs causés à la couverture végétale suffisent à exposer la couche de sol sous-jacente au vent et à l'eau. La détérioration des sentiers entraîne généralement une érosion des sols susceptible de déclencher une dégradation des terres sur des étendues plus vastes. La réduction de la couverture et de la densité végétales peut intervenir à faible intensité de piétinement, et avoir un effet préjudiciable sur la qualité du panorama et la valeur environnementale perçue (Ólafsdóttir et Runnström, 2011).

De nombreux sentiers des zones montagneuses centrales sont aussi fréquentés pour d'autres types de loisirs dont l'incidence environnementale est encore plus lourde : VTT, marathons de montagne et conduite hors route. Cette dernière est interdite dans toute l'Islande depuis 1999, mais de nombreux cas ont été signalés. L'utilisation croissante de véhicules pour se rendre sur les sites sensibles et les parcourir endommage la couverture

végétale et entraîne une érosion des sols. La dégradation provoquée par les randonneurs et les véhicules exerce une pression considérable sur le milieu naturel, mais menace en outre la sécurité des touristes et risque de leur laisser une mauvaise impression.

L'abandon de débris pose aussi un problème sur de nombreux sites touristiques, d'autant que le processus de décomposition des déchets est lent et que ceux-ci restent visibles sur le pergélisol.

3.2. Risques pour la faune

Bon nombre de visiteurs se rendent en Islande pour observer les colonies d'oiseaux. Comme les endroits d'où elles sont visibles à coup sûr sont relativement rares, la circulation des touristes y est souvent concentrée. Les colonies choisies pour les visites, y compris par les navires de croisière, sont souvent importantes et spectaculaires. Durant la visite, les passagers embarquent généralement à bord de bateaux de plus petite taille et longent les colonies pour observer et photographier les oiseaux de mer. De temps à autre, ils débarquent sur des sites permettant d'observer les oiseaux depuis le sommet ou le pied des falaises, ce qui peut perturber les colonies.

Pour prévenir ces perturbations, surtout pendant les périodes de reproduction, les autorités environnementales imposent des restrictions d'accès aux sites ou leur fermeture ; cette mesure permet d'atténuer les retombées défavorables, mais mécontente les voyageurs. Les autorités prennent généralement les décisions de fermeture au printemps, par exemple, ce qui empêche les voyageurs locaux de planifier leurs circuits et d'informer par avance les touristes des possibilités d'accès. Pour faire suite aux réclamations, l'Agence de l'environnement de l'Islande (EAI) prévoit désormais d'annoncer publiquement les décisions de fermeture cinq ans à l'avance.

3.3. Dégradation des paysages

Comme la valeur récréative et touristique de certaines régions islandaises, telles que les zones montagneuses centrales, tient à la présence d'une nature et sites restés intacts, elle pâtit forcément de la construction de routes d'accès et d'installations touristiques, sans parler d'établissements industriels, de centrales électriques, de pylônes et de lignes de transport de l'électricité. Si l'antagonisme entre tourisme et infrastructure n'est pas insurmontable, dans la mesure où ces constructions ne gâtent pas forcément l'expérience en milieu sauvage de tous les visiteurs, les attentes à cet égard peuvent en être sensiblement diminuées, ce qui risque de se répercuter sur la demande (Sæþórsdóttir, 2011). Les pressions en faveur de l'implantation de grands projets touristiques dans des zones de nature vierge sont permanentes. Récemment, par exemple, un projet a été proposé qui visait à convertir plus de 250 km² de territoire vierge dans le Nord en un complexe constitué d'un hôtel de luxe et de terrains de golf. Le projet, qui prévoyait un investissement étranger de 160 millions USD et annonçait la création d'environ 600 emplois, a été refusé en 2011, mais les autorités le réexaminent actuellement (Eudes, 2013).

3.4. Infrastructure touristique

La nécessité de fournir des infrastructures touristiques sur les sites appréciés, de manière à assurer la sécurité des voyageurs et la préservation de l'environnement tout en améliorant l'expérience du visiteur, est largement admise. On citera, parmi les infrastructures de base, les routes goudronnées et balisées, les zones de stationnement réservées, les sentiers bitumés, en bois ou surélevés (trottoirs), les clôtures et les éléments de

signalétique. Les sites les plus fréquentés proposent également des services d'information touristique, des comptoirs de vente, des services de restauration et des toilettes.

Le développement sans précédent du tourisme international et interne a eu un effet double sur l'infrastructure touristique. D'abord, la pression sur les installations résultant de la hausse de la fréquentation des principaux sites a entraîné une détérioration de l'infrastructure. En 2012, par exemple, une route goudronnée conduisant au site du premier parlement islandais, dans le parc national de Þingvellir, s'est déformée et quasiment effondrée en raison de l'afflux croissant de visiteurs. Selon une étude, 60 % des intervenants dans le secteur islandais du tourisme jugent l'infrastructure sur les sites très fréquentés « mauvaise », et 65 % d'entre eux estiment qu'elle doit être améliorée en priorité, avant les routes, les aéroports et les ports maritimes (BCG, 2013). Des problèmes de propriété foncière font parfois obstacle à l'aménagement d'infrastructures convenables. C'est le cas à Landmannalaugar, destination touristique prisée et centre névralgique pour les randonnées dans les zones montagneuses centrales, où les défauts de conception et d'aménagement des installations touristiques peuvent faire oublier la qualité du milieu naturel (PKF, 2013).

Ensuite, l'insuffisance des financements n'a pas permis d'exploiter pleinement les possibilités de construction d'infrastructures sur de nouveaux sites de manière à favoriser une meilleure répartition géographique des touristes. Une étude a révélé que les voyageurs jugent les fjords de l'Ouest particulièrement attrayants, mais ne les font pas figurer dans leurs circuits compte tenu des difficultés d'accès et de l'absence d'infrastructure touristique (PKF, 2013). Plus généralement, il est nécessaire d'investir dans des aménagements comme les aires de stationnement, la signalétique et les toilettes, dont le coût est généralement peu élevé. La principale difficulté consiste à assurer leur entretien.

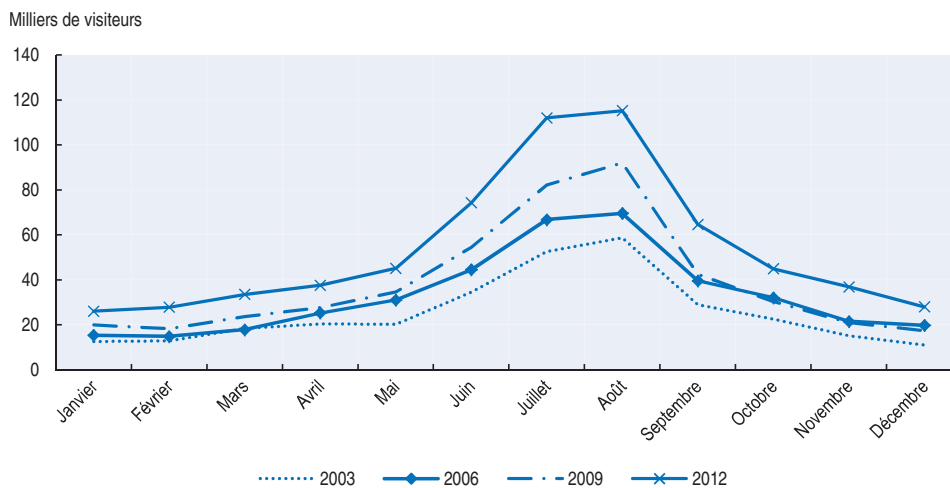
3.5. Saisonnalité et répartition des visiteurs

Le tourisme est très saisonnier en Islande, un nombre croissant d'arrivées intervenant en été (graphique 5.5). En 2012, 58 % des 3.7 millions de nuitées ont été recensées entre juin et août, et 75.9 % des nuitées passées en dehors de la région de la capitale ont été concentrées sur cette période. En juillet 2012, le pays a accueilli jusqu'à 35 000 visiteurs internationaux par jour, ce qui représente une augmentation de quelque 6 % de la population (BCG, 2013). Le tourisme se concentre par ailleurs aux alentours de Reykjavik et dans le sud-ouest du pays (encadré 5.1).


Une concentration excessive de visiteurs en haute saison se traduit par un engorgement des sites touristiques et porte atteinte à leur qualité, compromettant leur attractivité touristique future. Ces problèmes touchent les destinations les plus prisées du Cercle d'or, comme la cascade de Gullfoss et les sources chaudes de Geysir et Strokkur. L'affluence de visiteurs risque par ailleurs d'atténuer la qualité de l'expérience vécue sur les sites réputés pour leur tranquillité et leur isolement, comme les zones montagneuses centrales.

La forte saisonnalité met également à rude épreuve les infrastructures liées à l'environnement, comme celles assurant la collecte et le traitement des déchets, l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées. En juillet 2012, le taux d'occupation hôtelière dans la région de la capitale a atteint 91 %, alors qu'il se situe aux environs de 60 % durant les saisons intermédiaires, entre mars et mai et de septembre à novembre. La différence est plus marquée dans d'autres régions : ainsi, le taux d'occupation pendant le mois de plus forte fréquentation est de 56 % dans le Nord-Ouest,

Graphique 5.5. Nombre mensuel d'arrivées de visiteurs à l'aéroport de Keflavík



Source : Office du tourisme d'Islande (2014), *Visitor Departure Statistics*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933183551>

et descend jusqu'à 7 % en mars. D'après les prévisions relatives au nombre de touristes, à la répartition régionale et à la saisonnalité, quelque 5 700 chambres d'hôtel devront être construites, soit la moitié du nombre de chambres existant, dont 60 % environ dans la région de la capitale et dans le Sud-Ouest (BCG, 2013).

Étant donné que les ressources en eau potable sont abondantes et que la capacité d'assimilation des terres et de la mer est relativement importante, il est encore possible d'intensifier l'utilisation et l'évacuation de l'eau durant les périodes de forte fréquentation. Mais le cumul des effets, surtout dans les régions aux écosystèmes vulnérables, peut provoquer des dégâts considérables et irréversibles. Il convient de renforcer les systèmes de surveillance dans ces régions pour éviter la contamination de ressources en eau fragiles et assurer le fonctionnement régulier des services d'assainissement et de collecte des déchets. Les stratégies touristiques à l'échelon national et régional prévoient des aménagements routiers et la construction d'infrastructures hôtelières, mais restent en grande partie, voire totalement muettes sur les projets d'expansion et d'entretien des infrastructures liées à l'environnement et leur financement.

Malgré les efforts déployés pour s'attaquer au problème de la saisonnalité, la répartition des arrivées internationales dans le temps est restée pour l'essentiel inchangée ces dernières années. En conséquence, toute mesure visant à réduire la saisonnalité et/ou à améliorer la répartition géographique des visiteurs grâce à la diversification des produits (en mettant davantage l'accent sur l'histoire, la culture et les industries créatives, par exemple) pourrait atténuer les répercussions environnementales sur les sites existants et les infrastructures connexes, et ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour les entreprises de tourisme.

4. Politiques et institutions environnementales et touristiques

4.1. Politiques et objectifs

Dès 1990, la Résolution parlementaire sur la politique nationale de tourisme voyait dans les espaces naturels demeurés intacts l'une des ressources majeures du tourisme islandais. Les stratégies touristiques ultérieures, y compris les plus récentes, pour 2006-15

et 2011-20, ont réaffirmé l'importance des actifs naturels pour le développement du tourisme (encadré 5.3). Elles ont également admis la nécessité de lutter contre l'incidence environnementale croissante du tourisme et appelé à l'intégration de grands objectifs liés à l'environnement dans chacun des volets du développement touristique.

Encadré 5.3. Objectifs environnementaux des stratégies touristiques

La stratégie touristique pour 2006-15, qui relevait alors de la responsabilité du ministre des Communications, posait les principes suivants :

- la nature et les espaces sauvages jouent un rôle prédominant dans le développement du tourisme ;
- les effets du tourisme sont répartis uniformément et contenus dans les limites de tolérance définies par les études.

La dernière stratégie, pour la période 2011-20, a été élaborée par le ministère de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du tourisme d'Islande, les associations sectorielles et d'autres intervenants, et vise les objectifs suivants :

- Préserver l'irremplaçable nature islandaise en s'attachant en priorité à améliorer les destinations.
- Rehausser la qualité, le professionnalisme et la sensibilité environnementale du secteur du tourisme.
- Favoriser l'accroissement de la rentabilité et le respect envers le secteur.
- Prolonger la saison touristique, atténuer les fluctuations saisonnières et encourager une meilleure répartition des touristes dans le pays.

La stratégie note que la réalisation des objectifs est subordonnée à des mesures dans quatre domaines essentiels : i) infrastructure, ii) études et prévisions, iii) développement de produits et innovation, et iv) commercialisation. S'agissant de l'infrastructure, elle établit tout particulièrement que :

- l'environnement naturel de l'Islande est une ressource évidente pour le secteur du tourisme ; la protection, l'aménagement et l'entretien des sites touristiques représentent un enjeu capital ; les pouvoirs publics et d'autres intervenants doivent unir leurs efforts pour trouver les financements nécessaires à l'atteinte de ces objectifs ;
- le développement des infrastructures touristiques s'attachera à préserver la nature, et la stratégie touristique s'efforcera d'intégrer les notions de durabilité et de responsabilité à l'égard de la culture et de l'environnement islandais.

Source : PKF (2013), « Promote Iceland: Long-term strategy for the Icelandic tourism industry ».

Cela étant, il manque dans les stratégies nationales (que l'Office du tourisme d'Islande est chargé de mettre en œuvre) les plans d'action détaillés, les règlements d'exécution et les responsabilités clairement définies nécessaires à leur application, à l'évaluation des progrès et à l'appréciation des réalisations par rapport aux objectifs déclarés. Il ressort d'une enquête conduite auprès des intervenants du tourisme islandais que la politique et la réglementation touristiques appellent des améliorations substantielles : 54 % des intéressés ont jugé les lois et réglementations nationales « mauvaises » ou « très mauvaises » en termes de soutien au secteur ; 56 % ont porté une appréciation tout aussi négative sur l'action des pouvoirs publics (BCG, 2013). L'un des principaux problèmes à cet égard est l'absence d'une politique d'aménagement de l'espace clairement définie. Une

politique de cette nature est en cours d'élaboration depuis 2003, mais n'a pas encore été adoptée. Cette lacune a fait obstacle à un développement spatial et économique plus cohérent et coordonné, y compris en ce qui concerne le tourisme, ce qui a fait peser des incertitudes sur le processus d'élaboration des politiques et suscité des différends entre les autorités nationales et locales (chapitre 2).

Les priorités en matière de tourisme du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN), établies dans le cadre de la Stratégie nationale de développement durable de l'Islande 2002-20 : Le bien-être de demain, sont plus concrètes et opérationnelles (chapitre 2). À titre d'exemple, une priorité stratégique pour 2010-13 a consisté à instaurer une taxe environnementale associée au tourisme destinée à contribuer au financement de la protection des terres et de l'amélioration de l'infrastructure sur les sites très fréquentés. Une autre priorité, pour 2006-09, a consisté à réaliser une évaluation systématique des sites naturels appelant des mesures spéciales compte tenu de leur fréquentation intensive. Les autorités se sont tout particulièrement attachées à établir des mesures visant à empêcher la conduite hors route, y compris en parachevant la cartographie des routes et sentiers de montagne en 2012.

Le lien entre tourisme et nature a également occupé une place dominante dans les stratégies de conservation de la nature pour 2004-08 et 2009-13, ce qui a conduit à accroître le nombre et l'étendue des aires protégées, qui attirent de plus en plus de visiteurs nationaux et internationaux. Certaines stratégies touristiques régionales, comme celle définie pour le Nord-Est pour 2009-14, énoncent des orientations plus claires en matière de développement et précisent les résultats souhaités. Elles contribuent également à créer un consensus parmi les habitants (John S. Hull Associates, 2008).

Le rôle de la nature dans le développement économique a figuré au premier plan des récentes discussions sur l'économie verte. Le rapport de 2011 du Comité parlementaire sur le renforcement de l'économie verte a classé le tourisme parmi les secteurs qui affichent la plus forte croissance en Islande (chapitre 3). Il préconisait des mesures pour stimuler le développement d'un secteur des voyages vert ou durable, qui devrait ressentir un intérêt manifeste à préserver les ressources sur lesquelles il fonde en priorité ses revenus.

Ce rapport, et le contrôle de sa mise en application par le Cabinet du Premier ministre, pourraient jouer un rôle déterminant dans la transition vers une économie verte. Sa mise en œuvre doit servir à mieux coordonner les stratégies et plans associés au tourisme, notamment en matière de planification et de gestion de la conservation qui, à ce stade, n'ont pas été pleinement intégrés à la politique touristique. Cette démarche peut être favorisée par l'établissement d'un plan d'action pour le tourisme durable qui guide les décisions urgentes et offre une perspective à plus long terme. Ce plan devrait comporter des objectifs chiffrés mesurables permettant de procéder à des évaluations qui seraient publiées dans des rapports d'avancement périodiques.

4.2. Cadre institutionnel

La loi de 2005 sur l'administration du tourisme (n° 7324/2005) a redéfini le cadre administratif de gestion du secteur. Elle a confié la responsabilité globale de l'élaboration de la politique touristique au ministère de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme (intégré en 2012 au nouveau ministère des Industries et de l'Innovation²) et chargé l'Office du tourisme d'Islande (ITB), un organisme indépendant sous la tutelle du MII, de sa mise en

œuvre. La loi a apporté d'autres changements significatifs. Elle a notamment défini des critères applicables aux voyagistes et agences de voyages, et établi des procédures pour la délivrance et la révocation des certifications et licences et pour assurer la sécurité des activités.

L'ITB s'est vu confier diverses fonctions : il est notamment chargé de délivrer et d'enregistrer les licences et de vérifier que les opérateurs touristiques s'y conforment, et de mettre en œuvre le système d'assurance de la qualité et de protection de l'environnement du tourisme islandais, VAKINN. Il assure en outre l'administration générale du Fonds de protection des sites touristiques pour l'infrastructure, la sécurité et la préservation des sites naturels, et recueille des données relatives au nombre de touristes, à leurs attentes et à leurs expériences³. L'ITB a depuis activement participé à la mise au point du cadre réglementaire pour le tourisme, en collaboration avec les législateurs et les organismes publics comme l'EAI et le Centre islandais pour l'innovation.

Le MERN a longtemps supervisé l'utilisation et la gestion des principaux sites touristiques naturels associés à des zones protégées. La loi de 1999 sur la protection de la nature a défini une approche stratégique à cet égard, fondée sur une évaluation scientifique (MERN, 2013). Le MERN, en association avec l'EAI et des organismes spécialisés, est chargé d'étendre et de gérer les zones protégées, parcs nationaux compris (encadré 5.4).

Encadré 5.4. Conjuguer protection de la nature et tourisme dans le parc national de Vatnajökull

En 2008, l'Islande a lancé avec la création du parc national de Vatnajökull ce qui était alors le plus grand projet de protection de la nature jamais conduit en Europe. Couvrant à l'origine une superficie de 12 000 km², le parc offre un mélange de calottes glaciaires dynamiques et de glaciers émissaires, de sites géothermiques et d'intense activité volcanique sous-glaciaire associée à des crues glaciaires.

Ont été intégrées au parc, des zones déjà protégées, dont les parcs nationaux de Skaftafell et de Jökulsárgljúfur, l'espace naturel de Lónsöræfi et le glacier Vatnajökull, d'une superficie supérieure à celle de tous les autres glaciers européens réunis. Le parc occupait à l'origine 12 % du territoire national, pourcentage qui a depuis été porté à 14 % (14 200 km²). Il offre une possibilité exceptionnelle d'observer les diverses influences qu'exerce le glacier Vatnajökull sur ses environs, la glace et le feu y jouant des rôles de premier plan et souvent complémentaires.

La création du parc a été l'un des plus vastes projets de développement économique et rural jamais conduit par les autorités. Les touristes qui visitent la zone protégée peuvent observer la culture et l'histoire des communautés dispersées autour du glacier, qui ont appris à vivre avec leur environnement instable et à l'exploiter. La proximité des éléments qui façonnent le paysage naturel offre de formidables possibilités d'étude, de recherche et de découverte de la nature sauvage.

Les centres d'accueil sont les principaux établissements de service. Ils proposent des expositions et des présentations, fournissent des informations, accueillent des manifestations culturelles et hébergent les gardiens du parc. Ces derniers organisent des circuits guidés de découverte de la nature et des activités destinées aux enfants, donnent des renseignements sur les phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques et les crues catastrophiques, pour les plus impressionnants, et sur le monde délicat et fragile de la flore et de la faune islandaises.

Encadré 5.4. **Conjuguer protection de la nature et tourisme dans le parc national de Vatnajökull (suite)**

La supervision du parc national de Vatnajökull est assurée par un conseil constitué de sept membres, dont les quatre dirigeants des comités de secteur concernés ; un autre membre est désigné par les ONG de protection de l'environnement, et les deux derniers, qui assument les fonctions de président et de vice-président, sont nommés par le ministre de l'Environnement. Les associations d'activité de plein air ont le droit d'envoyer un observateur aux réunions du conseil. Le conseil formule les politiques concernant le parc, gère l'élaboration des propositions relatives au programme de protection et aux règlements, établit le budget, alloue les financements, approuve les plans d'exploitation individuels, contrôle l'application des règles et du plan de protection, et assure la coopération avec les organismes publics, les autorités et les autres parties concernées.

Les réformes instaurées par la loi de 2005 sur l'administration du tourisme ont renforcé les aspects opérationnels de la gestion touristique comme l'enregistrement, l'agrément, et la promotion touristique. La coordination des mesures relatives au tourisme entre les différents ministères demeure toutefois insatisfaisante. Les plans et programmes s'y rattachant sont élaborés séparément, essentiellement sous l'autorité du MII, mais aussi par le Cabinet du Premier ministre, le MERN, le ministère des Finances et des Affaires économiques et le ministère des Affaires étrangères. Les organismes publics, dont l'ITB, *Promote Iceland* et l'EAI, mènent en outre des actions en parallèle, mais qui ne donnent pas lieu à une coopération optimale avec les autorités locales et le secteur privé.

Le manque de coordination avec les politiques environnementales est particulièrement patent en ce qui concerne les activités de conseil sur les politiques touristiques et les financements correspondants. Les réformes de 2005 ont établi le Conseil islandais du tourisme, un organe consultatif relevant du MII qui est chargé de formuler des recommandations en matière de planification, de commercialisation et de promotion touristiques. Or, il n'y a parmi ses dix membres (issus de l'administration centrale, du secteur du tourisme et des autorités locales⁴) aucun représentant des autorités environnementales. Étant donné le rôle des actifs naturels dans la politique touristique, les avis du Conseil sur les questions liées au tourisme sont forcément incomplets et favorisent des chevauchements ou des lacunes dans les mesures adoptées. De la même manière, le conseil de gestion du Fonds de protection des sites touristiques (section 5.2) ne compte aucun représentant officiel des autorités environnementales, bien qu'il soit expressément prévu que le fonds les consulte dans le cadre de ses décisions.

Le déficit d'harmonisation de la planification et de la gouvernance du tourisme et de l'environnement concerne aussi la gestion des zones écologiquement fragiles. Ainsi, l'élaboration de la politique touristique relève du MII, mais la gestion des trois parcs nationaux islandais (Snæfellsjökull, Vatnajökull et Þingvellir) est confiée à trois autorités qui relèvent de deux instances distinctes, à savoir le MERN et le Cabinet du Premier ministre. Cette situation compromet les efforts visant à définir des interventions de manière opportune, coordonnée et stratégique.

Une étude sur le renforcement de l'exécution de la stratégie touristique, réalisée en 2013 pour le compte d'un groupement d'entreprises privées (dont Icelandair Group et Blue Lagoon), a recommandé la création d'un groupe d'étude sur cette stratégie, qui serait présidé par le ministre des Industries et de l'Innovation et comporterait des représentants

des ministères et organismes concernés, ainsi que d'instances privées (BCG, 2013). Cet organe, au sein duquel l'administration environnementale serait fortement représentée, améliorerait grandement la coordination et la participation globale à la stratégie. Dans l'ensemble, il paraît nécessaire de réduire notablement le nombre d'entités intervenant dans la gouvernance du tourisme. Les fonctions de certaines d'entre elles pourraient être assignées au groupe d'étude sur la stratégie touristique.

Le groupe d'étude serait responsable de la stratégie globale : définition du projet d'ensemble et des objectifs, coordination des activités entre les organismes de gouvernance, suivi des progrès et règlement des différends. L'étude a au surplus recommandé la mise en place d'un comité des ministres sur le tourisme, constitué de ministres dont le domaine de compétence est en rapport avec le tourisme (et présidé dans l'idéal par le Premier ministre), qui aurait pour fonctions de s'accorder sur les réformes nécessaires et de superviser leur mise en œuvre (concernant le développement ciblé de produits et services touristiques dans de nouveaux domaines, par exemple). Il coordonnerait également les nouvelles infrastructures requises pour accompagner la croissance prévue du nombre de visiteurs. Ce comité est inspiré d'organismes similaires en Australie et en Nouvelle-Zélande, dont il est admis qu'ils ont réussi à coordonner la stratégie d'expansion touristique de leur pays (BCG, 2013).

5. Principales mesures publiques

5.1. Mesures visant à remédier aux répercussions du tourisme sur l'environnement

Les responsables politiques et les professionnels du tourisme s'accordent généralement à reconnaître que les incidences environnementales de la hausse de la fréquentation risquent de compromettre la croissance future du secteur. Cette prise de conscience a stimulé l'adoption de diverses mesures. Ainsi, comme spécifié dans le document *Le bien-être de demain : stratégie nationale de l'Islande pour le développement durable, priorités pour 2006-09*, l'EAI a réalisé des études sur les limites de tolérance des destinations touristiques les plus visitées et, en 2010, a élaboré un plan d'action visant à protéger les plus atteintes. Le plan inventoriait, pour la première fois, les neuf secteurs géographiques les plus touchés (sous forme de liste rouge) et huit secteurs fragilisés (liste orange). Dans ces secteurs, le tourisme a été jugé responsable du franchissement des limites de tolérance en ce qui concerne les randonnées hors sentier et la conduite hors route, essentiellement en raison du manque d'infrastructures (MERN, 2010a ; EAI, 2010). Les listes ont fourni de précieuses indications à l'ITB, qui a financé des travaux d'amélioration. À la suite de la révision des listes en 2013, la liste rouge comporte sept secteurs et la liste orange, 14 : quatre secteurs ont été transférés de la liste rouge à la liste orange, deux de la liste orange à la liste rouge, et quatre nouveaux secteurs ont été ajoutés à la liste orange (EAI, 2010 ; 2013).

Après l'interdiction de la conduite hors route en 1999, l'EAI a entrepris de fournir sur son site Internet des informations sur les effets potentiels de cette activité sur les écosystèmes et sur les conséquences des infractions. Dans le cadre de cette action pédagogique, une équipe conjointe du ministère de l'Environnement et de celui des Transports a publié une carte des routes et pistes non assujetties à l'interdiction (EAI, 2013). Malgré l'action des gardes forestiers et de la police visant à faire respecter l'interdiction, les informations recueillies par l'EAI font état de divers dégâts environnementaux résultant de la conduite hors route, surtout dans les zones montagneuses centrales. Pour remédier à ce problème, l'EAI a établi un plan d'action triennal qui envisage le renforcement de la

répression, une plus grande diffusion des cartes officielles des routes et pistes autorisées, ainsi que des mesures de sensibilisation en coopération avec les organismes de tourisme et de loisirs (MERN, 2010b).

5.2. Financement de l'infrastructure liée à l'environnement

Depuis 1995, le secteur islandais du tourisme a consacré quelque 700 millions ISK à des subventions et à des projets destinés à plus de 300 sites répartis dans tout le pays (ITB, 2013a). Or, on sait depuis longtemps que les financements disponibles ne permettent pas de satisfaire les besoins en infrastructures pour entretenir et remettre en état les sites touristiques qui revêtent une grande importance environnementale et assurer la sécurité des visiteurs. Divers instruments ont été envisagés afin de combler ce déficit : taxes à l'arrivée/au départ, droits d'entrée et de services dans les sites d'intérêt touristique, et un « pass nature » donnant accès aux parcs nationaux et à d'autres aires protégées.

L'instrument retenu est une taxe de séjour, instaurée en 2011. Son montant est de 100 ISK par nuit et par unité d'hébergement⁵. Son produit est affecté à 40 % à l'EAI pour le financement de ses mesures de protection de l'environnement, et à 60 % au Fonds de protection des sites touristiques pour l'aménagement, l'entretien et la protection des sites touristiques très fréquentés (encadré 5.5).

Encadré 5.5. Le Fonds de protection des sites touristiques

Le Fonds de protection des sites touristiques est opérationnel depuis 2012. Il a pour objectif de financer la construction et l'entretien des infrastructures de protection de la nature sur les sites touristiques très fréquentés, ainsi que la mise en place de telles infrastructures sur de nouveaux sites, de manière à augmenter le nombre de sites visités.

Le Fonds est abondé par 60 % du produit de la taxe de séjour et par des crédits publics complémentaires. L'Office du tourisme d'Islande l'a financé à hauteur de 5 millions ISK au cours de sa première année de fonctionnement, et le gouvernement lui a alloué une enveloppe de 1.5 milliard ISK pour la période 2013-15.

Des entités publiques aussi bien que privées peuvent bénéficier de ses financements. Le Fonds peut financer la construction et l'entretien de structures artificielles sur les sites touristiques appartenant à l'État ou situés dans les aires protégées, mais ne peut financer les coûts de fonctionnement des structures artificielles sur les sites touristiques gérés par des entités privées. En outre, les entités privées peuvent bénéficier de ses financements uniquement au titre de destinations touristiques qui sont toujours ouvertes au public et gratuites.

Le conseil du Fonds de protection des sites touristiques est constitué de quatre représentants désignés par le ministre des Industries et de l'Innovation. Deux sont nommés sur proposition de l'Association islandaise des voyageurs, un sur proposition de l'Association des collectivités locales, et un, qui fait fonction de président, hors candidature. L'Office du tourisme d'Islande supervise la gestion du fonds. Le conseil soumet au ministre des propositions concernant l'affectation des fonds, en tenant compte de l'avis des autorités environnementales et d'autres parties intéressées quant aux avantages relatifs des aménagements projetés. Les financements sont alloués deux fois par an, mais des exceptions sont possibles en cas de besoin urgent. Les informations relatives aux allocations du Fonds doivent être publiées.

Source : ITB (2013b), *The Tourist Site Protection Fund*.

Les premiers résultats indiquent que, sous sa forme actuelle (montant calculé par nuit et par unité d'hébergement), la taxe de séjour ne semble pas atteindre l'objectif visé. Au cours de ses deux premières années d'existence, elle a produit moins de recettes que prévu et s'est révélée difficile à administrer, surtout dans le cas des particuliers qui louent des chambres ou des résidences secondaires. Un autre problème est qu'elle ne s'applique pas au marché en plein essor des croisières. Tous ces facteurs tendent à indiquer qu'un réexamen de l'assiette et du montant de la taxe s'impose d'urgence pour mieux l'adapter aux activités touristiques. Il convient par ailleurs d'établir une structure administrative plus globale pour gérer ses recettes. Dans un premier temps, il faut regrouper la gestion des différents flux de recettes. Ensuite, le Fonds de protection de sites touristiques, ou son équivalent, doit compter des représentants des instances chargées de la protection de l'environnement. Ces deux mesures favoriseraient une affectation plus coordonnée, stratégique et efficiente des financements.

Selon une estimation des professionnels du tourisme, la mise en place d'un secteur du tourisme efficace et durable en Islande appellera des investissements publics et privés d'un montant de 13 milliards ISK par an à compter de 2013, montant qui passera à 21 milliards ISK à l'horizon 2023 (BCG, 2013). Environ 80 % de cette somme seraient destinés au développement hôtelier – construction de nouvelles unités et travaux de modernisation – et à l'investissement dans les sites touristiques existants et nouveaux. L'expansion de la capacité de l'aéroport international de Keflavík nécessitera 1.5 milliard ISK par an environ. Des dépenses d'équipement doivent être consacrées aux services tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la collecte des déchets et les télécommunications pour satisfaire un plus grand nombre de touristes. Une bonne part de ces investissements devrait être apportée par le secteur privé, soit à partir de réserves, soit par le biais de financements bancaires privés ou de financements sur fonds propres, pour les investissements hôteliers ou aéroportuaires, par exemple. Une part substantielle, qui pourrait atteindre 7 milliards ISK en 2023, devrait néanmoins être financée par l'impôt ou par de nouvelles sources de recettes (BCG, 2013).

La forme que pourraient revêtir ces nouvelles sources a fait l'objet de nombreuses discussions. Les mécanismes envisagés sont les suivants : i) une taxe forfaitaire sur tous les visiteurs, généralement perçue à l'arrivée ou au départ ; ii) un droit d'accès à plusieurs sites, souvent désigné sous le nom de « pass nature » ou de « carte environnementale » ; iii) un droit d'accès particulier à chaque site, perçu à l'entrée de celui-ci. Quelle que soit la solution retenue, elle devra prendre en considération les grands objectifs suivants : i) optimiser les recettes pour financer les investissements dans l'aménagement des sites existants et nouveaux ; ii) limiter son impact sur la demande touristique, sauf s'il s'agit de l'utiliser délibérément pour gérer les flux de visiteurs aux périodes de pointe ; iii) assurer une répartition efficiente des ressources entre les sites existants et nouveaux, tout en incitant leurs exploitants ou propriétaires à investir dans le développement de produits de qualité ; et iv) veiller à ce que le mécanisme de perception soit réalisable et qu'il puisse être appliqué à faible coût.

L'une des solutions envisagées est le « pass nature ». Ce type de dispositif consiste généralement à faire acheter aux visiteurs une carte qui leur donne accès à plusieurs sites (les trente principaux, par exemple) sans frais supplémentaires. Il a pour principal avantage de permettre aux autorités touristiques d'associer les sites les plus fréquentés à d'autres, moins visités. Ce modèle s'est avéré efficace aussi bien dans des contextes urbains que naturels, par exemple à Oslo, Rome, Grenade et Londres, et dans les parcs nationaux en Afrique du Sud et aux États-Unis (BCG, 2013).

L'instauration du pass pourrait être complétée par d'autres services (salles de réunion, expositions, spectacles pour enfants, par exemple) que chaque site pourrait proposer en contrepartie d'un droit supplémentaire. Le pass pourrait rapporter entre 0.7 milliard ISK et 4.6 milliards ISK au cours de la première année, et entre 1.2 milliard ISK et 7.8 milliards ISK en 2023 si le nombre de touristes atteint comme prévu 1.5 million cette année-là (BCG, 2013). Les fonds ainsi levés pourraient être redistribués par des subventions destinées à la protection de l'environnement et au développement touristique dans les zones moins fréquentées, par des prêts permettant d'apporter des financements à des sites qui peuvent devenir rentables ou quasiment rentables, ou par des dispositifs de partage des recettes avec les propriétaires et les communes qui assurent un lien direct entre le nombre de visiteurs et les recettes rapportées par le pass. Une partie des fonds pourrait également financer les frais de fonctionnement du système de pass.

5.3. Rehausser la qualité des opérateurs touristiques

La création du nouvel ITB en 2005, avant la réorganisation du Conseil du tourisme, avait pour objectif majeur d'établir un processus efficace et efficient d'enregistrement et d'agrément des opérateurs de tourisme et de surveiller le respect des conditions de leur agrément. Dans ce secteur en pleine expansion, le professionnalisme et la qualité ont été jugés primordiaux, de même que la protection des consommateurs et l'amélioration des résultats du secteur dans son ensemble.

Pour réaliser cet objectif, un système harmonisé de gestion de la qualité et de l'environnement, inspiré du système Qualmark en Nouvelle-Zélande, a été instauré en 2011 pour le secteur. Il a remplacé le système de classement à 5 étoiles des hôtels alors en vigueur. Dénommé VAKINN, il vise à relever et à promouvoir la qualité du tourisme en Islande et à renforcer la responsabilité sociale et environnementale des opérateurs touristiques. Il a été créé en coopération avec le secteur et s'occupe également de formation professionnelle pour faire face à l'essor rapide du tourisme.

VAKINN est un dispositif facultatif payant qui propose un système de classement par étoiles de la qualité des hébergements et évalue tous les autres services touristiques, dont la protection de l'environnement et la durabilité. Le service de notation environnementale est gratuit pour les entreprises qui adhèrent au système de classement des hébergements, mais il n'est pas obligatoire. Pour l'heure, les entreprises ne peuvent adhérer au seul volet environnemental.

Le volet environnemental de VAKINN s'inspire des principes de développement durable et s'appuie sur huit grands critères pour évaluer la responsabilité environnementale d'une entreprise et ses relations avec la collectivité (encadré 5.6). Les entreprises dont l'évaluation est positive se voient décerner une certification VAKINN de catégorie Or, Argent ou Bronze. Les entreprises déjà titulaires de la certification ISO 14001, de l'écolabel Cygne blanc ou de la certification EarthCheck reçoivent le certificat d'or sans évaluation dès lors qu'elles respectent leurs obligations en matière de responsabilité sociale.

Le système VAKINN est prometteur, mais relativement nouveau. En août 2013, neuf entreprises y avaient adhéré, dont cinq avaient reçu une certification environnementale, et 47 demandes étaient en cours de traitement. Tous les centres d'accueil du parc national de Vatnajökull ont reçu la certification VAKINN. L'attribution d'étoiles aux hébergements dans le cadre du système devrait commencer en 2014.

Encadré 5.6. Critères environnementaux de la certification VAKINN

Le système de certification environnementale de VAKINN comporte huit catégories :

- *Stratégie et procédures de travail* : la stratégie et la mission de l'entreprise ont-elles été présentées au personnel ?
- *Procédure d'achats et ressources* : la procédure d'achats et les autres processus de décision tiennent-ils compte du coût sur la durée de vie des produits concernés ?
- *Énergie* : les systèmes de refroidissement et de chauffage sont-ils régulièrement contrôlés et entretenus ?
- *Déchets* : le verre, le papier, les plastiques et les métaux sont-ils collectés à des fins de recyclage ?
- *Protection de la nature* : la restauration du couvert végétal est-elle favorisée ?
- *Collectivité* : un représentant de l'entreprise siège-t-il au sein d'une commission ou du conseil d'une association locale ?
- *Fournisseurs et marché* : sait-on où et comment les matières premières sont fabriquées ?
- *Information des clients* : les clients sont-ils informés des principales préoccupations de l'entreprise en termes de protection de la nature ?

Les critères environnementaux sont assortis d'une liste de contrôle simple permettant d'analyser où se situe l'entreprise dans son évolution vers un tourisme durable. La direction doit remplir la liste lorsqu'elle soumet sa demande de classement environnemental. La liste donne des indications quant aux éléments susceptibles d'être améliorés, et sert de fondement à l'élaboration d'un plan d'action. Des documents complémentaires sont également fournis – des formulaires de contrôle, les conseils et suggestions pour la déclaration de tourisme responsable et durable par exemple. Toutes les entreprises participant au système VAKINN doivent par ailleurs accepter et respecter son Code de déontologie.

Pour obtenir le certificat de bronze, l'entreprise doit avoir pris des mesures dans six des huit catégories au moins, dont une au moins dans les catégories suivantes : réduction des déchets, économies d'énergie (combustibles, électricité et eau chaude) et procédure d'achats plus viable sur le plan environnemental.

Pour recevoir le certificat d'argent, les entreprises doivent avoir satisfait aux critères du certificat de bronze et procédé à des évaluations périodiques pendant 6 à 12 mois. Elles doivent également démontrer l'efficacité des mesures appliquées dans un domaine au moins de leur plan d'action, par exemple la réduction des déchets ou les économies d'électricité, d'eau chaude ou de combustibles.

Pour se voir décerner le certificat d'or, les entreprises doivent avoir satisfait aux critères du certificat d'argent et pris des mesures dans 25 domaines au moins, dont cinq mesures dans chacun des domaines suivants : réduction des déchets, économies d'énergie et procédure d'achat plus viable sur le plan environnemental.

Source : VAKINN (2014), *The environmental system*.

Si les avantages de VAKINN pour ses adhérents peuvent être clairement argumentés, il serait par ailleurs tout à fait possible d'exploiter le rôle catalyseur du système pour renforcer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises touristiques islandaises. Les opérateurs et entreprises d'hébergement touristique étant relativement peu nombreux, on pourrait raisonnablement ambitionner de tous les faire participer au

système, ce qui améliorerait sensiblement la qualité et la durabilité du tourisme dans le pays. Une autre solution consisterait à rendre le système obligatoire, y compris sa composante environnementale.

5.4. Favoriser l'innovation verte dans le tourisme

L'innovation – verte, en particulier – a un rôle fondamental à jouer pour améliorer la durabilité et optimiser les avantages environnementaux, sociaux et culturels potentiels du tourisme dans le cadre de la transition vers une économie verte. Les entreprises qui adoptent des technologies et procédés innovants et encouragent leur développement peuvent contribuer à rendre plus efficaces les infrastructures dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets, tout en protégeant les écosystèmes et en créant des conditions propices à la croissance et au développement durable au niveau local.

Soucieuse de sensibiliser le secteur aux questions d'environnement et de stimuler le développement de produits et l'innovation, l'Islande a favorisé la participation de deux entreprises touristiques à un projet portant sur l'innovation verte dans les modèles d'entreprise du tourisme, qui a été mené conjointement par l'OCDE et des pays nordiques en 2011. Ce projet visait à guider les entreprises islandaises et 26 entreprises d'autres pays dans la pratique de l'innovation verte pour faire évoluer le modèle économique et dans la mise en œuvre des changements nécessaires pour passer à une innovation verte plus stratégique (Nilsson-Andersen et Andersen, 2012).

Une étude consacrée aux pays membres de l'OCDE a montré que les pouvoirs publics devraient intensifier leur action en vue de mieux informer le public et les entreprises touristiques des avantages environnementaux et financiers associés à l'adoption et au développement de l'innovation verte dans le tourisme (OCDE, 2012). De même, les obstacles mentionnés par les pays et entreprises participantes – déficit d'information, réticence des consommateurs, contraintes de capacité, coûts d'investissement, contraintes budgétaires et problèmes d'accès aux financements, notamment – indiquent dans quels domaines les autorités pourraient intervenir. Le gouvernement islandais doit continuer de promouvoir les avantages de l'innovation verte pour les entreprises touristiques comme pour l'environnement.

5.5. Informations et recherche

Pendant de nombreuses années, les autorités n'ont pas accordé la priorité voulue à la mesure du tourisme, de sa croissance et de sa contribution à l'économie. La hausse du nombre de visiteurs les a cependant conduites à élargir la portée des statistiques recueillies en y intégrant progressivement l'évolution des arrivées et de l'hébergement touristiques, la fréquence et la saisonnalité des séjours, le type d'activités touristiques et des enquêtes auprès des visiteurs. Une base de données perfectionnée, créée par la Division des comptes nationaux de l'Office statistique de l'Islande avec le soutien du ministère de l'Industrie et des Affaires touristiques, a permis d'établir en 2008 le premier ensemble complet de comptes du tourisme jamais publié (Office statistique de l'Islande, 2011). Le but était de fournir des estimations crédibles et cohérentes des principales caractéristiques du secteur du tourisme et de sa contribution à l'économie, et l'ensemble de données a été actualisé par la suite.

L'ITB a mené des activités de suivi soutenues ; il a entrepris de cartographier les ressources touristiques dans tout le pays et publié les résultats sur un site Internet convivial. Ces analyses servent à élaborer des stratégies nationales et régionales et sont utilisées dans le cadre du développement et de la commercialisation de produits.

En revanche, les informations d'ordre environnemental n'ont pas été intégrées aux statistiques et indicateurs du tourisme (Arnarson, 2012). Des études indépendantes sont venues combler les lacunes, mais il s'agit de données partielles et dispersées. Ce n'est que récemment que l'Université d'Islande a lancé quelques projets d'étude sur la capacité d'accueil touristique, avec l'appui du MII et de l'ITB. Ces initiatives pourraient éclairer le débat sur la politique touristique et aider les autorités responsables à définir et évaluer les principaux aspects environnementaux des mesures adoptées dans ce domaine. Il manque encore des informations sur la contribution des actifs environnementaux au tourisme et au développement économique, le non-respect des règlements environnementaux associés au tourisme, et les évolutions en matière de financement du développement et de l'amélioration de l'infrastructure environnementale liée au tourisme. Le renforcement du suivi et de l'évaluation des mesures en place permettrait de vérifier que les solutions proposées sont rentables et répondent aux principaux problèmes d'environnement associés au développement touristique. Il serait judicieux de forger des alliances avec les milieux de la recherche de manière à amplifier l'efficacité des moyens administratifs limités.

Notes

1. La campagne a été conçue par un nouveau partenariat public-privé, *Promote Iceland*. La stratégie s'est fondée sur le message « l'Islande, un pays qui n'est pas fait pour tous » pour cibler les touristes « avertis ». Pour attirer ce segment de marché, les Islandais ont été invités à accueillir les touristes chez eux pour une expérience exceptionnelle. La campagne a été largement diffusée dans les médias internationaux. Par ailleurs, plusieurs séries télévisées et films de distribution internationale ont mis en vedette les paysages islandais.
2. Le MII a été créé en septembre 2012 par le regroupement du ministère des Pêches et de l'Agriculture, du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, et d'une partie du ministère des Affaires économiques.
3. À l'origine, l'ITB était également chargé de la commercialisation et de la promotion du tourisme en Islande et à l'étranger. En 2010, la promotion internationale a été confiée à *Promote Iceland*, un partenariat public-privé créé à cet effet qui relève du ministère des Affaires étrangères.
4. Le président et le vice-président du conseil sont nommés directement par le ministre des Industries et de l'Innovation, qui désigne également les autres membres sur proposition de l'Association islandaise des voyagistes (trois représentants), de l'Association des collectivités locales (deux représentants), de l'Association islandaise du tourisme (deux représentants) et de *Promote Iceland* (un représentant).
5. La taxe n'est pas perçue par personne, mais par « unité ». On entend par unités les maisons, appartements, hôtels ou auberges appliquant des tarifs par nuitée, de même que les campings et les parcs de stationnement.

Références

- Arnarson, A. (2012), « Travellers take their toll on tourist destinations: Are you loving Iceland to death? » *The Reykjavík Grapevine*, www.grapevine.is/Features/ReadArticle/Travellers-Take-Their-Toll-On-Tourist-Destinations.
- BCG (2013), « Northern Sights: The future of tourism in Iceland: A perspective from The Boston Consulting Group », rapport établi pour le compte d'un consortium d'entreprises privées, septembre, Boston Consulting Group, Boston, www.icelandictourism.is/servlet/file/store36/item699669/version1/Report%20from%20BCG%20on%20the%20Future%20of%20Tourism%20in%20Iceland.pdf.
- EAI (Agence de l'environnement de l'Islande) (2010), « Rauði listinn – Svæði í hættu 2010 » [Liste rouge – zones à risque 2010], Umhverfisstofnun, Reykjavík, www.ust.is/library/Skrar/Einstaklingar/Nattura/Skyrslur/astand_fridlystra_svaeda_skyrsla_umhverfisstofnunar_nov_2010.pdf.

- EAI (2013), « Rauði listinn – Svæði í hættu 2013 » [Liste rouge – zones à risque 2013], Umhverfisstofnun, Reykjavík, www.ust.is/library/Skrar/Einstaklingar/Nattura/Skyrslur/3021_Astand_fridlystra_svaeda_skyrsla_ust_jan2013_I_VEF.
- Eudes, Y. (2013), « Iceland: Money from China », Pulitzer Centre on Crisis Reporting, 7 août, <http://pulitzercenter.org/reporting/europe-iceland-chinese-billionaire-purchase-land-ownership-heirs-sell-childhood-wealthy-businessman-construction-hotel-jobs-tax-revenue-national-park-sustainable-development>.
- ITB (2013a), *Tourism in Iceland in Figures, April 2013*, Icelandic Tourist Board, Reykjavík/Akureyri, www.ferdamalastofa.is/static/files/ferdamalastofa/talnaefni/tourism-in-iceland-in-figures-april-2013.pdf.
- ITB (2013b), « The Tourist Site Protection Fund », site Internet, www.ferdamalastofa.is/en/quality-and-environment/the-tourist-site-protection-fund.
- ITB (Office du tourisme d'Islande) (2012a), *International Visitors in Iceland Visitor Surveys: Winter 2011/2012, Summer 2011*, Icelandic Tourist Board, Reykjavík/Akureyri, www.ferdamalastofa.is/en/research-and-statistics/visitor-surveys.
- ITB (2012b), *Tourism in Iceland in Figures, April 2012*, Icelandic Tourist Board, Reykjavík/Akureyri, www.ferdamalastofa.is/static/files/ferdamalastofa/talnaefni/tourism_in_iceland_in_figures_may_-2012.pdf.
- John S. Hull Associates (2008), « Northeast Iceland Strategic Tourism Plan: A five year strategy 2009-2014 – Report 2 », John S. Hull Associates, Inc./Kalahari Management, Inc./Icelandic Tourism Research Centre/New Zealand Tourism Research Institute, submitted to Þingeyjarsýsla Regional Development Agency, Vatnavinir, Reykjavík, www.atthing.is/wp-content/uploads/2012/01/TSP2_NE_Iceland_Strategic_tourism_plan_s.pdf.
- Júlíusdóttir, V.H. (2012), « Iceland's Tourism Satellite Account: The inconsistency between balance of payments statistics and tourism statistics », communication au 11^e Forum international des statistiques du tourisme, 14-16 novembre, Reykjavík, www.congress.is/11thtourismstatisticsforum/papers/Vilborg.pdf.
- MERN (2013), « Ný heildarlög um náttúruvernd » [Nouvelle loi-cadre sur la protection de la nature], communiqué de presse, 9 avril, Umhverfis- og auðlindaráðuneytið, Reykjavík, www.umhverfisraduneyti.is/frettir/nr/2374.
- MERN (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) (2010a), « Níu friðlýst svæði á rauðum lista » [Neuf zones protégées sur la liste rouge], communiqué de presse, 18 novembre, Umhverfis- og auðlindaráðuneytið, Reykjavík, www.umhverfisraduneyti.is/frettir/nr/1715.
- MERN (2010b), « Dregur úr akstri utan vega » [Réduire la conduite hors route], communiqué de presse – 21 octobre, Umhverfis- og auðlindaráðuneytið, Reykjavík, www.umhverfisraduneyti.is/frettir/nr/1700.
- Nilsson-Andersen P. et J.B. Andersen (2012), *Green business model innovation in the tourism and experience economy: Cases from Austria, Portugal, Denmark, Finland, Mexico, Norway, Sweden, Iceland, Russia and South Korea*, Nordic Innovation Publication, vol. 2012, n° 8, Nordic Innovation, Oslo, www.nordicinnovation.org/Global/_Publications/Reports/2012/2012_08_%20Green_%20business_%20model_%20innovation_%20in_%20the_%20tourism_%20and_%20experience_%20economy_Case_%20examples_web.pdf.
- OCDE (2014), *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2014*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/tour-2014-fr>.
- OCDE (2012), *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/tour-2012-fr>.
- Office statistique de l'Islande (2011), *Tourism satellite accounts 2009-2011*, Statistical Series, vol. 2011, n° 3, 15 décembre, www.statice.is/lisalib/getfile.aspx?ItemID=13357.
- Ólafsdóttir, R. et M.C. Runnström (2013), « Assessing hiking trails condition in two popular tourist destinations in the Icelandic highlands », *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, volumes 3-4, pp. 57-67, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jort.2013.09.004>.
- Ólafsdóttir, R. et M.C. Runnström (2011), « How wild is Iceland? Wilderness quality with respect to nature-based tourism », *Tourism Geographies: An International Journal of Tourism Space, Place and Environment*, vol. 13, n° 2, www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14616688.2010.531043#.UwYlaamrw9Y.
- Parc national de Vatnajökull (2013), « Two hiking trails in Skaftafell closed temporarily », communiqué de presse, 4 juin, www.vatnajokulsthjodgardur.is/english/about-us/news/nr/739.
- PKF (2013), « Promote Iceland: Long-term strategy for the Icelandic tourism industry », rapport remis à Promote Iceland, PKF (UK) LLP, Londres, www.islandsstofa.is/files/final-long-term-strategy-for-icelandic-tourism-industry-270213kh.pdf.

- Sæþórsdóttir, A.D. (2012), « Tourism and power plant development: An attempt to solve land use conflicts », *Tourism Planning and Development*, vol. 9, n° 4, pp. 339-353, <http://dx.doi.org/10.1080/21568316.2012.726255>.
- Sæþórsdóttir, A.D. et al. (2011), « Making wilderness: Tourism and the history of the wilderness idea in Iceland », *Polar Geography*, vol. 34, n° 4, pp. 249-273, www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/1088937X.2011.643928#.UwYkxamrw9Y.
- VAKINN (2014), « The environmental system », site Internet, <http://en.vakinn.is/EnvironmentalSystem/Theenvironmentalsystem> (consulté le 27 février 2014).



Extrait de :
**OECD Environmental Performance Reviews:
Iceland 2014**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264214200-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Tourisme et environnement », dans *OECD Environmental Performance Reviews: Iceland 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264226371-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.